

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'éducation

Rapport

Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation,
Loisir et Sport », programmes 1, 2, 3, 4, 5 et 7, pour l'année
financière 2009-2010
(Adoptés)

Procès-verbaux des séances des 21, 22, 23 et 28 avril 2009

Dépôt à l'Assemblée nationale :
N° 315-20090507

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 21 AVRIL 20091

 ORGANISATION DES TRAVAUX.....1

 ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « ÉDUCATION,
 LOISIR ET SPORT ».....2

 PROGRAMME 52

 Remarques préliminaires2

 Discussion générale.....2

DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 22 AVRIL 2009.....4

 ORGANISATION DES TRAVAUX.....4

 ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « ÉDUCATION,
 LOISIR ET SPORT ».....5

 PROGRAMME 5 (Suite).....5

 Discussion générale5

 Mise aux voix5

TROISIÈME SÉANCE, LE JEUDI 23 AVRIL 20096

 ORGANISATION DES TRAVAUX.....6

 ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « ÉDUCATION,
 LOISIR ET SPORT ».....7

 PROGRAMME 37

 Discussion générale7

 Mise aux voix7

ORGANISATION DES TRAVAUX.....	8
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT ».....	8
PROGRAMME 4	8
Remarques préliminaires	8
Discussion générale	8
QUATRIÈME SÉANCE, LE MARDI 28 AVRIL 2009	10
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	10
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT ».....	11
PROGRAMME 4 (suite).....	11
Discussion générale (suite).....	11
Mise aux voix	11
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	11
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT ».....	12
Volet Formation professionnelle.....	12
Discussion générale.....	12
Mise aux voix	12

ANNEXE

I. Liste des documents déposés

Première séance, le mardi 21 avril 2009

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », programmes 1, 2, 3, 4, 5 et 7, pour l'année financière 2009-2010 (Ordre de l'Assemblée le 24 mars 2009)

Membres présents :

M. Marsan (Robert-Baldwin), président

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)

M. Blanchet (Drummond)

M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)

M. Deltell (Chauveau)

M. Huot (Vanier)

M^{me} Malavoy (Taillon), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'enseignement supérieur, de recherche et de développement, en remplacement de M. Pelletier (Saint-Hyacinthe)

M. Pigeon (Charlesbourg)

M^{me} St-Amand (Trois-Rivières)

M^{me} Vallée (Gatineau)

Témoin :

M^{me} Courchesne (Fabre), ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

La Commission se réunit à la salle de l'Assemblée nationale de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 31, M. Marsan (Robert-Baldwin) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de limiter le temps des remarques préliminaires à 15 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, à 15 minutes pour le groupe parlementaire formant l'opposition officielle et à 5 minutes au député indépendant représentant l'Action démocratique du Québec.

Il est également convenu de procéder à une discussion générale sur le programme 5 des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation, Loisir et Sport » par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits. De plus, il est convenu de répartir les temps de parole comme suit : 50 % au groupe parlementaire formant le gouvernement, 40 % au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 10 % au député indépendant représentant l'Action démocratique du Québec. Le temps inutilisé par le député indépendant sera ajouté au temps alloué au groupe parlementaire formant l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT »

PROGRAMME 5

Remarques préliminaires

M^{me} Courchesne (Fabre), M^{me} Malavoy (Taillon) et M. Deltell (Chauveau) font des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

À 11 heures, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La discussion se poursuit.

À 12 h 29, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

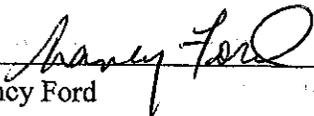
À 15 h 54, la Commission reprend ses travaux.

La discussion se poursuit.

À 17 h 54, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 22 avril 2009, après les affaires courantes.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Nancy Ford


Pierre Marsan

NF/df

Québec, le 21 avril 2009

Deuxième séance, le mercredi 22 avril 2009

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », programmes 1, 2, 3, 4, 5 et 7, pour l'année financière 2009-2010 (Ordre de l'Assemblée le 24 mars 2009)

Membres présents :

M. Marsan (Robert-Baldwin), président

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)

M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)

M. Deltell (Chauveau)

M. Huot (Vanier)

M^{me} Malavoy (Taillon), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'enseignement supérieur, de recherche et de développement, en remplacement de M. Pelletier (Saint-Hyacinthe)

M. Pigeon (Charlesbourg)

M^{me} St-Amand (Trois-Rivières)

M^{me} Vallée (Gatineau)

Témoin :

M^{me} Courchesne (Fabre), ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

La Commission se réunit à la salle de l'Assemblée nationale de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 25, M. Marsan (Robert-Baldwin) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE
« ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT »**

PROGRAMME 5 (Suite)

Discussion générale

La discussion se poursuit.

À 17 h 14, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude du programme 5 des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation, Loisir et Sport » étant réputé écoulé, M. le président procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

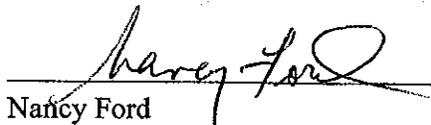
Programme 5 : Enseignement supérieur

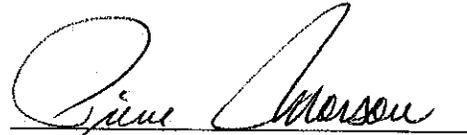
Le programme 5 est adopté à la majorité des voix.

À 17 h 15, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 23 avril 2009, à 9 h 30.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Nancy Ford


Pierre Marsan

NF/df

Québec, le 22 avril 2009

Troisième séance, le jeudi 23 avril 2009

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », programmes 1, 2, 3, 4, 5 et 7, pour l'année financière 2009-2010 (Ordre de l'Assemblée le 24 mars 2009)

Membres présents :

- M. Marsan (Robert-Baldwin), président
- M. Curzi (Borduas), vice-président et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation primaire et secondaire

- M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
- M. Bernier (Montmorency) en remplacement de M. Pigeon (Charlesbourg), pour la première partie de la séance
- M. Blanchet (Drummond), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'aide financière aux études
- M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)
- M. Deltell (Chauveau)
- M. Huot (Vanier)
- M. Pelletier (Saint-Hyacinthe)
- M. Pigeon (Charlesbourg), pour la deuxième partie de la séance
- M^{me} St-Amand (Trois-Rivières)
- M^{me} Vallée (Gatineau)

Témoin :

M^{me} Courchesne (Fabre), ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 34, M. Marsan (Robert-Baldwin) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de permettre à M. Bernier (Montmorency) de remplacer M. Pigeon (Charlesbourg) pour la première partie de la séance.

Il est convenu de ne pas faire de remarques préliminaires et de procéder à une discussion générale sur le programme 3 des crédits budgétaires du portefeuille «Éducation, Loisir et Sport» selon la répartition suivante : 28 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 23 minutes pour le groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 5 minutes pour le deuxième groupe d'opposition. Par la suite, il sera procédé à la mise aux voix de ces crédits.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE
« ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT »**

PROGRAMME 3

Discussion générale

Une discussion s'engage.

Le temps imparti à l'étude du programme 3 des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation, Loisir et Sport » étant réputé écoulé, M. le président procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 3 : Aide financière aux études

Le programme 3 est adopté à la majorité des voix.

À 10 h 42 la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Il est convenu de limiter le temps des remarques préliminaires à 15 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, à 15 minutes pour le groupe parlementaire formant l'opposition officielle et à 5 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

Il est également convenu de procéder à une discussion générale sur le programme 4 des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation, Loisir et Sport » par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits. De plus, il est convenu de répartir les temps de parole comme suit : 50 % au groupe parlementaire formant le gouvernement, 40 % au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 10 % au deuxième groupe d'opposition. Le temps inutilisé par le deuxième groupe d'opposition sera ajouté au temps alloué au groupe parlementaire formant l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT »

PROGRAMME 4

Remarques préliminaires

M^{me} Courchesne (Fabre), M. Curzi (Borduas) et M. Deltell (Chauveau) font des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

À 12 h 30, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 19, la Commission reprend ses travaux.

Avec la permission de M. le président, M^{me} Courchesne (Fabre) dépose les documents cotés CE-4 à CE-7 (Annexe 1).

La discussion se poursuit.

À 16 h 58 la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

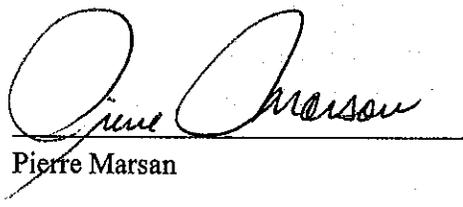
La discussion se poursuit.

À 17 h 55, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 28 avril 2009, à 9 h 30.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Nancy Ford


Pierre Marsan

NF/df

Québec, le 23 avril 2009

Quatrième séance, le mardi 28 avril 2009

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », programmes 1, 2, 3, 4, 5 et 7, pour l'année financière 2009-2010 (Ordre de l'Assemblée le 24 mars 2009)

Membres présents :

M. Marsan (Robert-Baldwin), président
M. Curzi (Borduas), vice-président et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation primaire et secondaire

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
M^{me} Champagne (Champlain), porte-parole de l'opposition officielle en matière de formation professionnelle

M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)

M^{me} Charlebois (Soulanges) en remplacement de M^{me} St-Amand (Trois-Rivières)

M. Deltell (Chauveau)

M. Huot (Vanier)

M. Pigeon (Charlesbourg)

M^{me} Vallée (Gatineau)

Témoin :

M^{me} Courchesne (Fabre), ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

La Commission se réunit à la salle de l'Assemblée nationale de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 30, M. Marsan (Robert-Baldwin) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE
« ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT »**

PROGRAMME 4 (suite)

Discussion générale (suite)

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude du programme 4 des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation, Loisir et Sport » étant réputé écoulé, M. le président procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 4 : Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

Le programme 4 est adopté à la majorité des voix.

À 11 h 30, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

Il est convenu de ne pas faire de remarques préliminaires et de procéder à une discussion générale sur le volet Formation professionnelle des crédits budgétaires du portefeuille «Éducation, Loisir et Sport» selon la répartition suivante : 28 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 23 minutes pour le groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 5 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE
« ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT »**

Volet Formation professionnelle

Discussion générale

Une discussion s'engage.

Le temps imparti à l'étude des crédits budgétaires du volet Formation professionnelle étant réputé écoulé, M. le président procède à la mise aux voix des programmes 1, 2 et 7.

Mise aux voix

Programme 1 : Administration et consultation

Le programme 1 est adopté à la majorité des voix.

Programme 2 : Formation en tourisme et hôtellerie

Le programme 2 est adopté à la majorité des voix.

Programme 7 : Régimes de retraite

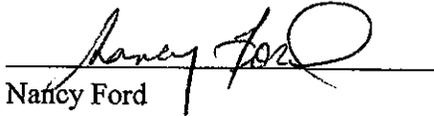
Le programme 7 est adopté à la majorité des voix.

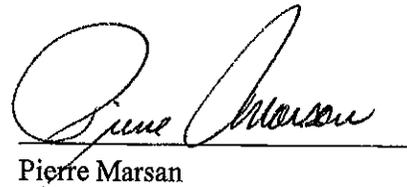
M. le président dépose les documents cotés CE-8 à CE-10 (annexe I).

À 12 h 26, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Nancy Ford


Pierre Marsan

NF/df

Québec, le 29 avril 2009

ANNEXE I

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. *Ressources additionnelles pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage*. Le 23 mars 2009. 1 f. Déposé le 23 avril 2009. CE-4
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. *Suivi du plan d'action en français*. [Document de travail] Le 2 février 2009. 3 p. Déposé le 23 avril 2009. CE-5
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. *Lire quotidiennement dans les écoles primaires et secondaires*. [Guide à l'intention du personnel scolaire] Non daté. 3 p. Déposé le 23 avril 2009. CE-6
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. *Écrire un texte une fois par semaine dans les écoles*. [Guide à l'intention du personnel scolaire] Non daté. 3 p. Déposé le 23 avril 2009. CE-7
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. [Cahier explicatif des crédits 2009-2010.] Non daté. Déposé le 28 avril 2009. CE-8
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. [Réponses à la demande de renseignements généraux de l'opposition officielle.] Non daté. Déposé le 28 avril 2009. CE-9
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Réponses à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle.] Non daté. Déposé le 28 avril 2009. CE-10